

Réf: Dossier 401131

## Avis de constitution

### SOCIETE « AGRIBAC »

Siège Bingerville quartier Akandje non loin de la  
pharmacie Akandje Lot 2135 B Ilot 257 B TEL :  
0747110110, Lot 2135 B, Ilot 257 B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRIBAC »

Objet: La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger : Elevage ; Volaille ; Maraichères, pisciculture.

- Importation, Alimentation, Animale.

Et pour la réalisation de l'objet social :

Généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville quartier Akandje non loin de la pharmacie Akandje Lot 2135 B Ilot 257 B TEL : 0747110110, Lot 2135 B, Ilot 257 B

Dirigeant(s) M COULIBALY FOUSSENI (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B13-04740 du 24/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

